



Élévateur PMR « ELSYS » de type élévateur avec son pylône carré

NOTA :

L'appareil sera du type élévateur à nacelle avec une rambarde sur chaque face non desservie, répondant aux exigences de la norme NF EN 81-41 de mai 2011 et à la Directive Machine 2006/42 CE. La norme EN 81-41, ne reconnaît que les appareils installés en gaine complètement close. Le volume dans lequel la nacelle se déplace devra être fermé par une façade palière toute hauteur au niveau bas.

Les commandes devront être à enregistrement aux paliers et à pression maintenue sur l'habitacle, le système de manœuvre devra être à démarrage et arrêt progressif pour un déplacement confortable.

La technologie de l'appareil sera de préférence du type « nouvelle génération tout électrique », machinerie en gaine, respectueuse de l'environnement et permettant ainsi de s'affranchir de la contrainte d'un local machinerie ou d'une armoire machinerie.

L'entrepreneur pourra proposer une solution d'élévateur hydraulique, à condition d'annexer à son offre tout schéma explicite d'implantation de la machinerie et le listing des éventuelles contraintes modificatives au projet avec leurs incidences financières.

Pour les courses supérieures à 1,20m avec portillon au niveau haut ou pour les courses supérieures à 3,20m avec porte au niveau haut :

Arrêté du 8 Décembre 2015 Art.7.2 : « Un appareil élévateur ne peut remplacer un ascenseur que si une dérogation est obtenue dans les conditions fixées à l'article R. 111-19-10 »

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'APPAREIL :

Le mécanisme devra avoir une compacité tel qu'il puisse s'installer dans un décaissé de 0,15m (ou rampe) et ne pas dépasser le seuil supérieur de plus de 1,10 m.

Poutre-guide composée d'une mâture recevant un chariot mobile relié par un système de mouflage, d'un vérin électrique mouflé (avec motoréducteur réversible, dispositifs de freinage progressif et freinage de sécurité) et d'un tablier coulissant équipé de deux parachutes mécaniques. Habillage de la poutre-guide par un carénage en tôle laquée soigneusement fixé et démontable.

L'appareil recevra une laque polyester cuite au four, coloris au choix de la gamme RAL.

Charge nominale	400 kg
Capacité de charge	1 personne en fauteuil roulant + 1 accompagnant
Vitesse	0,15 m/s
Technologie	A vis
Course	6,30m maxi
Nombre de niveaux	2 / 3 / 4 / 5 niveaux
Type de services	Même face / Traversant / Équerre / Équerre-traversant
Dimension utile du plateau	0,90 x 1,40 m 1,00 x 1,40 m 1,10 x 1,40 m
RAL	Aux choix dans le nuancier (<i>finition mat, satiné ou brillant</i>)
Environnement	Intérieur / Extérieur

✓ Nacelle

Nacelle à structure mécano composée de :

- 1 **plateau** avec revêtement antidérapant (*PVC ou aluminium larmée, selon gamme du fabricant*)
- 1 **rambarde** de protection sur chaque face non desservie, remplissage en verre feuilleté 44-2 et/ou une tôle laquée dans cadre en acier pré laqué dont traverse basse formant plinthe, et lisse haute diamètre 50 mm formant main courante
- **Commande** par bouton poussoir à pression maintenue compris bouton d'alarme, *indication lumineuse, symboles et braille en relief.*
- **Téléphone bidirectionnel** : 2 numéros préenregistrés

✓ Baies palières

Pour être conforme à la norme NF-EN 81-41, exigeant un volume fermé de la gaine technique, deux baies palières, ou plus, assureront la fermeture de cette gaine et la protection des paliers.

À chaque niveau :

Portes palières battantes d'une hauteur de passage libre mini de **2,00 m x 0,83 m** ou **0,93 m** de largeur de passage :

- *Possibilité de mettre un **portillon palier** battant d'une hauteur libre mini de **1,10 m** pour le niveau supérieur, seulement pour les courses inférieures à 3,00m.*
- Les battants seront pourvus d'un **grand oculus en verre stadip 44/2 transparent** permettant de visualiser le mouvement de la plateforme.
- **Ouverture et fermeture automatique**, par moto réducteur intégré et serrure homologuée assurant le verrouillage électromagnétique avec contact à arrachement et contrôle de pêne.
- Motorisation pourvue d'un système de reconnaissance d'obstacle et d'un dispositif réversible pour la fermeture et l'ouverture de la porte.
- **Commande palière à enregistrement**, *indication lumineuse, symboles et braille en relief.*
- Seuil de finition en INOX brossé

L'ouvrage devra prévoir tous les calfeutrements pour une bonne finition sur les ouvrages du gros œuvre.

✓ Pylône :

Pylône formant la gaine technique de l'appareil en structure acier mécano soudé laquée au four. La structure reprend les portes, les habillages ainsi que le mécanisme de levage et vient se fixer en fond de fosse et sur le nez de dalle du palier.

Habillage du pylône sur les 4 faces, panneaux tôle côté mécanisme et par panneaux tôle et/ou vitrés, module de 1,00m maximum, selon la configuration des 3 autres faces.

✓ Équipements électriques et de sécurité :

Armoire électrique intégrée dans la gaine de l'élévateur, comportant tous équipements nécessaires et appropriés au fonctionnement et à la sécurité des installations.

Un dispositif de secours devra être prévu afin de permettre à l'utilisateur de se dégager de l'appareil en cas de coupure de courant et cela en toute autonomie sans l'intervention d'une personne extérieure.

Une **carte IHM (Interface Homme Machine)** sera située en partie inférieure, dans l'un des montants de la porte, donnant sur l'extérieur de la gaine. Elle devra être facilement accessible pour permettre le réglage des paramètres par le personnel installateur et le diagnostic des pannes par le personnel de maintenance.

Par ailleurs, la plateforme disposera des organes de sécurité suivants :

- Dispositif de remise à niveau bas en cas de coupure de courant
- Parachutes asservis par détecteur de survitesse
- Détecteur de survitesse asservie aux parachutes
- Contrôleur de vitesse de descente par frein progressif
- Détecteur de surcharge (visuel et sonore) interdisant toute manœuvre en cas de dépassement
- Sécurité extra course
- Butée d'arrêt haute

✓ Options possibles

- Commandes déportées des baies palières : encastrée sur mur ou potelet
- Commandes à clefs : neutralisation de l'appareil
- Renvoi d'alarme et neutralisation à distance (*accueil, poste de secours, ...*)
- Contrôle d'accès par digicode
- Module GSM

✓ Contrat de maintenance

L'élévateur PMR est soumis à la Directive Machine 2006/42 CE et à l'Arrêté du 1er Mars 2004 – art. 22 et 23, qui prévoient 2 visites minimum obligatoires par an avec une intervention sous 24 heures ouvrées.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES – à la charge du client :

La gaine, mise à disposition pour l'installation de l'appareil, sera réalisée par le lot gros œuvre, en éléments compacts stéproc permettant des fixations.

Réservation cuvelage / gaine	À définir selon dimension du plateau
Fosse	0,15 m - possible sans fosse mais avec rampe
Réserve haute	2,20 m (2,00m si portillon)
Armoire électrique	Intégrée à la gaine
Alimentation	Mono 230v P+N+T <i>Protection 20A/30mA - Disjoncteur courbe C - Câble TBT multiconducteurs, sortie : lg. 2.50m, 5 paires 9/10ème mini</i>
Puissance moteur	1,5 KW

Demande de travaux, de permis de construire, demande de dérogation, ...